



CONSEIL COMMUNAL
DE
MONTAGNY
près-Yverdon

Montagny, le 1^{er} novembre 2023

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Séance du 30 octobre 2023

Présidence : Corinne Baltar, Présidente

Présents : 23 membres

Dans sa séance du 30 octobre 2023

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTAGNY –PRES-YVERDON

a

- adopté le préavis municipal N° 18/23 concernant l'arrêté d'imposition pour l'année 2024 au taux inchangé de **64.5 %** de l'impôt cantonal de base.

La Présidente

Corinne Baltar

La Secrétaire

Anne-Marie Forchelet